

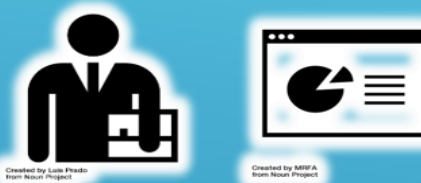
COACH DIGITAL : COMMENT ÇA MARCHE ?

1



Connectez-vous sur le site de la Région www.maregionsud.fr ou sur le portail des entreprises : <http://entreprises.maregionsud.fr> dans la rubrique « **Réussir la transition numérique de mon entreprise** » et entrez les informations demandées.

2



Choisissez **le prescripteur** qui vous accompagnera pour réaliser votre **diagnostic numérique**. A l'issu du diagnostic, un axe de travail sera choisi pour l'intervention d'un expert.

3



La Région vous notifie de l'aide qui vous est attribuée par **un arrêté du Président de Région**.

4



La Région mobilise un **pool de consultants** qui vous apportera conseils et solutions adaptés à votre besoin.

5



A la fin de la prestation, Vous remplissez **un questionnaire de satisfaction** sur l'ensemble du dispositif.

6



La Région vous recontactera **6 mois après la prestation** pour s'informer des suites de votre démarche.